

Cote du document: EB 2020/130/R.6  
Ordre du jour: 5 a) i)  
Date: 28 juillet 2020  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Procès-verbal de la cent neuvième session du Comité de l'évaluation

### **Note à l'intention des membres du Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Fabrizio Felloni**

Responsable par intérim  
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2361  
courriel: f.felloni@ifad.org

**Luis Jiménez-McInnis**

Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

**Thomas Eriksson**

Directeur  
Division des politiques et des résultats  
opérationnels  
téléphone: +39 06 5459 2425  
courriel: t.eriksson@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**

Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trentième session  
Rome, 8-11 septembre 2020

---

Pour: **Information**

## Procès-verbal de la cent neuvième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations tenues par le Comité de l'évaluation à sa cent neuvième session, qui s'est déroulée en ligne le 19 juin 2020.
2. Une fois approuvé par le Comité, le procès-verbal sera présenté au Conseil d'administration.

### Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

3. Ont participé à la session les membres du Comité représentant le Cameroun, la France, l'Inde, l'Indonésie (présidence), le Japon, le Mexique, le Nigéria, les Pays-Bas et la Suisse. Étaient également présents des observateurs sans droit de parole du Bangladesh, de la Chine, de la Finlande, de la Norvège, de la République dominicaine et du Royaume-Uni. Ont en outre assisté à la session le Directeur adjoint responsable du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes; le Vice-Président adjoint responsable du Département de la stratégie et des savoirs; le Directeur responsable de la Division des politiques et des résultats opérationnels; le Directeur régional responsable de la Division Asie et Pacifique; la Directrice régionale responsable de la Division Amérique latine et Caraïbes; la Directrice responsable de la Division recherche et évaluation de l'impact; le Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel de l'institution.
4. M. Bhuwan Paudel, Deuxième Secrétaire de la Mission permanente du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève, a participé aux délibérations du Comité au sujet de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour le Népal. L'Ambassadeur et Représentant permanent de la République de l'Équateur, M. Nelson Robelly Lozada, et M<sup>me</sup> Virginia Navas, Deuxième Secrétaire et Représentante permanente suppléante de la République de l'Équateur, ont participé aux délibérations sur l'ESPP pour l'Équateur. Leur présence a permis d'enrichir les délibérations, les gouvernements ayant apporté leur point de vue sur les évaluations les concernant.

### Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (EC 2020/109/W.P.1)

5. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EC 2020/109/W.P.1, en y ajoutant, au titre des questions diverses, des informations actualisées sur l'ordre du jour provisoire des autres sessions du Comité de l'évaluation de 2020.

### Point 3 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Népal (EC 2020/109/W.P.2)

#### Messages clés:

- Il pourrait être envisagé de renforcer le bureau de pays au Népal et d'accroître le soutien apporté par le siège du FIDA et le pôle régional, en tenant compte des ressources limitées du FIDA et de sa démarche globale de décentralisation institutionnelle.
- Au Népal et, plus généralement, dans tous les pays, le FIDA devrait collaborer avec des partenaires (entités du système des Nations Unies et institutions financières internationales) pour optimiser la portée de son action et tirer profit de l'expertise d'autres acteurs dans les pays où il est peu présent.

6. Le Comité a accueilli favorablement la troisième ESPP pour le Népal couvrant la période 2013-2019, en félicitant IOE pour la qualité de son rapport. La direction a

été remerciée pour sa réponse et sa volonté de donner suite aux recommandations formulées.

7. Le représentant du Népal a présenté l'avis du Gouvernement sur l'ESPP, souligné que ce dernier souscrivait aux conclusions et aux recommandations formulées par IOE et s'est dit convaincu qu'elles seraient prises en compte au moment de la conception du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP). Il a remercié le FIDA pour son action en faveur du développement dans le pays et indiqué que le Népal se préparait à quitter la catégorie des pays à faible revenu en 2022 et était susceptible d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030.
8. Les membres ont salué l'efficacité accrue et l'impact positif du programme du FIDA contre la pauvreté rurale au Népal, mettant en avant la réduction sensible de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. En réponse à une question posée sur la pérennité des avantages et la poursuite des progrès, la direction a indiqué que, compte tenu des bons résultats obtenus malgré le séisme qui avait dévasté le pays en 2015 et le passage au fédéralisme, elle avait bon espoir que la performance continuerait sur une trajectoire positive.
9. S'agissant du passage à une structure fédérale, les membres ont salué l'engagement de la direction à intensifier la participation du FIDA à l'élaboration des politiques, au développement des capacités et à la consolidation des institutions.
10. À propos de la recommandation d'IOE consistant à renforcer le bureau de pays au Népal, la direction a noté que le FIDA devait travailler avec des ressources limitées, mais que des améliorations étaient déjà visibles depuis que les effectifs du pôle régional de Delhi s'étaient enrichis d'un poste de directeur de pays et de personnel technique. En outre, des partenariats étaient en cours d'établissement avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales. La direction a par ailleurs reconnu qu'il était important de collaborer avec des acteurs du secteur privé pour favoriser le développement des filières et créer des débouchés économiques à long terme. De tels partenariats permettraient également de renforcer l'innovation, le savoir-faire technique et la gestion des savoirs.
11. Il a été souligné que, d'après l'évaluation, des améliorations avaient été apportées sur le plan de l'accès aux marchés et de la modernisation de l'agriculture, mais que les populations les plus pauvres vivant dans des zones reculées continuaient globalement d'avoir du mal à accéder aux marchés. À cet égard, un membre a rappelé les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation, au niveau de l'institution, de la contribution du FIDA au développement de filières en faveur des pauvres, et notamment l'importance d'adopter une démarche inclusive afin que personne ne soit laissé pour compte.
12. Au sujet de l'égalité des sexes, les membres ont salué la contribution du programme à l'amélioration du statut des femmes, non seulement dans les ménages, grâce aux revenus qu'elles génèrent, mais aussi dans les communautés, du fait de leur rôle moteur dans les organisations locales. Le programme a également mis en avant la nécessité d'alléger la charge de travail des femmes (par exemple, grâce à la mécanisation de certaines activités) étant donné le taux élevé de migration masculine, qui a entraîné une pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux villages.
13. Le Népal étant intrinsèquement vulnérable aux changements climatiques, il a été noté que cet élément devrait se voir accorder une plus grande place lors du prochain COSOP. Le FIDA devrait étudier la topographie du pays, qui présentait des défis, mais ouvrait aussi des possibilités.

**Point 4 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour l'Équateur (EC 2020/109/W.P.3 + Add.1)**

**Messages clés:**

- Dans le cadre de la révision de la Politique du FIDA en matière de dons, il convient de garder à l'esprit l'importance de garantir une coordination et une articulation étroites entre les dons au niveau des programmes de pays.
- Le FIDA apporte une valeur ajoutée évidente en luttant contre les poches de pauvreté dans les zones rurales des pays à revenu intermédiaire.
- À l'appui de la gestion des savoirs, il convient de diffuser à grande échelle les bonnes pratiques relevées dans l'évaluation, telles que celles liées à l'approche territoriale, pour garantir leur mise en œuvre dans tous les portefeuilles.

14. Le Comité de l'évaluation a accueilli l'ESPP avec satisfaction et félicité IOE pour la qualité de son rapport. L'évaluation a porté sur la période 2009-2019, qui comptait deux COSOP, quatre projets et neuf dons.
15. Le Comité s'est également félicité de la déclaration de l'Ambassadeur de l'Équateur et a indiqué que l'accord conclusif serait signé au cours des prochains mois, après des retards dus essentiellement aux restrictions liées à la COVID-19.
16. Le Comité a salué l'appui du FIDA à la transformation du monde rural et à la promotion du développement rural en Équateur. Les membres ont également souligné l'importance de la conclusion de l'ESPP selon laquelle le FIDA apportait une valeur ajoutée évidente en luttant contre les poches de pauvreté rurale dans les pays à revenu intermédiaire.
17. Des inquiétudes ont été exprimées concernant l'absence de véritables progrès au chapitre de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Consciente de ces lacunes, la direction a expliqué que le nouveau projet en cours de conception viserait à transformer les rapports femmes-hommes, et que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes figuraient au premier rang de ses priorités. De plus, au niveau des politiques, le FIDA a exercé une forte influence sur la mise en place du nouveau programme des "superfemmes rurales" établi par le Ministère de l'agriculture.
18. Les membres ont mis en exergue les bonnes pratiques mises en œuvre par le FIDA en Équateur, notamment les systèmes agroforestiers visant à faciliter l'adaptation aux changements climatiques et l'approche novatrice adoptée en matière d'aménagement du territoire. Les savoirs acquis sur ces pratiques devraient être diffusés afin qu'elles puissent profiter, au-delà de l'Équateur, à d'autres programmes de pays.
19. La pérennité des retombées des projets a été abordée. Dans le cas de l'Équateur, cette question était particulièrement importante dans les domaines de la commercialisation, de l'inclusion financière, de la mobilisation des autorités locales et de la mise en place d'innovations dans l'agriculture. La direction a convenu de la nécessité de favoriser l'insertion des petits producteurs sur de plus grands marchés. Des travaux étaient donc en cours dans le cadre d'un programme de dons pour faciliter leur insertion au moyen d'une plateforme de commerce électronique. Des dons étaient également employés à l'appui de l'inclusion financière en Équateur.
20. Les membres ont mis l'accent sur le fait que l'inclusion financière avait un rôle important à jouer dans la pérennité des avantages et le bien-fondé de la recommandation n° 5, qui consistait à réexaminer la date du prochain COSOP pour

permettre un travail analytique plus approfondi. Il a également été proposé que le prochain COSOP pour l'Équateur tienne compte de la stratégie du pays pour le climat et la biodiversité et de sa contribution au titre de l'Accord de Paris, et qu'une plus grande importance soit accordée aux liens entre l'agriculture et le climat.

21. Il a été souligné qu'il fallait veiller à l'intégration et à l'articulation des dons dans le cadre du programme de pays. Il a été proposé que cette question soit prise en considération lors de la révision de la Politique du FIDA en matière de dons.
22. S'agissant de la présence du FIDA dans le pays, le Comité a noté que l'action menée en Équateur était assurée par l'intermédiaire du pôle régional de Lima, en application du modèle de décentralisation du Fonds. Il était prévu que les interventions dans le pays seraient renforcées à la faveur de l'augmentation des ressources affectées au pôle régional, lequel pourrait apporter l'appui administratif et technique nécessaire. Dans le même ordre d'idées, la direction a expliqué que le FIDA menait actuellement la nouvelle "phase 2.0" de sa démarche de décentralisation, de manière à détacher sur le terrain 45% de ses effectifs globaux. À un moment donné, l'Équateur disposerait idéalement d'un ou d'une chargé/e d'appui au programme de pays, mais pour le moment, il était important que le personnel en poste au pôle de Lima se rende plus régulièrement en Équateur, notamment en vue de la concertation sur les politiques et de la collaboration au niveau des projets.

**Point 5 de l'ordre du jour: Résultats des analyses de sensibilité concernant FIDA10 et répercussions sur FIDA11 (EC 2020/109/W.P.4 + Add.1)**

**Messages clés:**

- Le Comité recommande que la direction suive, dans toute la mesure du possible, les recommandations faites par IOE, notamment en ce qui concerne la taille de l'échantillon. Tout désaccord doit être clairement indiqué et communiqué au Conseil d'administration.

23. Le document a été présenté en réponse, d'une part, à la demande formulée par le Conseil d'administration à sa cent vingt-septième session et, d'autre part, à la recommandation d'IOE selon laquelle le FIDA devrait soumettre à un examen par les pairs la méthode adoptée pour l'évaluation de l'impact de FIDA10. Cet examen devrait bénéficier du concours d'experts et inclure une analyse de sensibilité pour tester les résultats.
24. Le Comité a remercié la direction d'avoir procédé à l'analyse de sensibilité et IOE d'avoir transmis ses commentaires et ses recommandations. Les membres ont pris note du soutien apporté par le professeur Gagliarducci pour évaluer la méthode employée pour FIDA10, apprécier la robustesse des résultats et, au moyen d'une analyse de sensibilité, valider la méthode d'échantillonnage retenue pour l'évaluation de l'impact prévu pour FIDA11.
25. Les membres ont relevé avec satisfaction que le FIDA était la première institution financière internationale à s'employer à tirer des conclusions sur l'incidence de ses opérations et se sont félicités des bons résultats dégagés lors de l'évaluation. Le Comité s'est toutefois dit préoccupé par les réserves émises concernant la méthode adoptée. Il faudrait examiner les divergences d'opinions portant, entre autres, sur la taille appropriée de l'échantillon (IOE a noté que, pour FIDA11, la taille de l'échantillon passerait de 15 à 21% du portefeuille), l'utilisation des rapports de supervision et des rapports d'achèvement, ainsi que le biais de sélection. Les membres ont souligné que cette étude revêtait une grande importance pour la communauté des donateurs en illustrant clairement l'impact du FIDA sur le quotidien des bénéficiaires et que, par conséquent, il était nécessaire de garantir la crédibilité des résultats de l'évaluation.

26. Le Comité a invité la direction à donner suite aux recommandations formulées par IOE et à faire rapport sur celles auxquelles elle ne souscrivait pas. La direction a indiqué accepter les recommandations dans leur ensemble. À l'avenir, la direction veillera au respect des mesures suivantes:
- Des analyses de sensibilité seront menées.
  - Des avertissements seront inclus pour préciser les limites inhérentes à la méthode employée.
  - La direction ayant convenu qu'il était préférable de se fonder sur un échantillon plus important, le FIDA fera tout son possible pour accroître la taille de l'échantillon en tenant compte des contraintes de ressources.
  - La méthode adoptée pour FIDA12 sera communiquée et discutée avec IOE et des experts externes, étant donné la nature très particulière de l'analyse.

**Point 6 de l'ordre du jour: Informations actualisées présentées verbalement par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le programme de travail de 2020**

27. Le Comité a pris acte des informations présentées verbalement par IOE au sujet des modifications apportées à son programme de travail du fait de la pandémie de la COVID-19.
28. IOE a confirmé que la plupart des projets étaient en bonne voie et qu'il faudrait apporter les ajustements suivants:
- Sur les cinq ESPP prévues en 2020, deux ou trois seraient terminées comme prévu, tandis que les autres seraient achevées en 2021.
  - Il convenait de repousser la présentation de l'évaluation d'impact du projet relatif à l'Éthiopie, prévue en octobre 2020, à mars 2021, étant donné qu'une telle évaluation nécessitait une interaction intense avec les intervenants sur le terrain.
  - Il y avait lieu de suspendre le lancement de la nouvelle évaluation d'impact, initialement prévue en 2020. En lieu et place, étant donné le climat d'incertitude et les risques liés à la COVID-19, IOE pourrait faire progresser les travaux sur l'évaluation conjointe au niveau de l'institution consacrée à la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome.
29. Les modifications ci-dessus seraient incluses dans le document de synthèse du budget-programme de travail qui sera présenté aux prochaines sessions du Comité de l'évaluation et du Conseil d'administration.

**Point 7 de l'ordre du jour: Dates proposées pour les sessions du Comité de l'évaluation de 2021 (EC 2020/109/W.P.5)**

30. Le Comité de l'évaluation a approuvé les dates proposées ci-dessous pour ses sessions de 2021:
- Cent douzième session le vendredi 19 mars 2021
  - Cent treizième session le mercredi 30 juin 2021
  - Cent quatorzième session le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021
  - Cent quinzième session le mardi 19 octobre 2021

**Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses  
Informations actualisées sur l'ordre du jour provisoire des autres sessions du Comité de l'évaluation de 2020**

31. Les membres ont pris note des informations présentées verbalement par le Secrétaire du FIDA au sujet de l'ordre du jour provisoire des autres sessions de 2020, à savoir que:

- l'examen de l'évaluation d'impact du Projet communautaire de gestion intégrée des ressources naturelles en Éthiopie, prévu en octobre 2020, serait reporté à la cent douzième session en mars 2021;
  - l'examen du document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, initialement prévu à la cent onzième session, serait avancé à la cent dixième session du Comité de l'évaluation, en septembre.
32. Il a été indiqué que le Secrétariat travaillerait avec le président du Comité pour veiller à ce que des délais suffisants soient prévus pour l'examen des nombreux points à l'ordre du jour du Comité.
33. Les membres ont été informés que le Comité de l'évaluation serait appelé à examiner le rapport de la commission de recrutement en vue de la sélection du/de la nouveau/elle directeur/trice d'IOE et qu'une session extraordinaire pourrait s'avérer nécessaire à cet effet. Le Secrétariat tiendra le Comité informé dès que le calendrier serait plus clair.
- Clôture de la session**
34. Il a été rappelé au Comité que le projet de procès-verbal serait distribué aux membres pour observations.
35. Le président a remercié les participants pour leur contribution aux débats et pour le respect de l'heure prévue de clôture de la session.